

d'un travail collectif qui fait honneur à ses auteurs et est digne d'une ville qui en cinquante ans a su évoluer et devenir le centre intellectuel, économique, universitaire et patrimonial où chacun est heureux de vivre aujourd'hui.

Jacques CHARPY

Paul du Chatellier. Collectionneur finistérien (1833-1911). Archives de Kernuz, sous-série 100 J 1249 à 1252, sous la direction de Yves COATIVY. Janick BODÉNÈS, Marie-Thérèse GRANGÉ, Annick GUILLOU, Jacqueline NICO, Thérèse PAUL, avec la participation de Denise AUPIED et Joseph GUILLEMIN, Brest, Association Finistérienne pour l'Université du Temps Libre, Centre de Recherche Bretonne et Celtique (UMR 6038), Université de Bretagne occidentale, 2006, 475 p.

L'importance du fonds Du Chatellier conservé aux Archives départementales du Finistère et classé par Jacques Charpy a attiré l'attention de René Sanquer, puis de Pierre-Roland Giot et Anne Balquet (« Les archives Paul du Chatellier conservées aux Archives départementales du Finistère », *Antiquités nationales*, n° 29, 1997, p. 45-48). Éditer la totalité des trente et une liasses qui le composent apparaissait comme une gageure, aussi les auteurs de l'ouvrage ont pris la décision de se limiter aux liasses 1249-1252 de la sous-série 100 J, celles qui concernent plus particulièrement la constitution de la collection de Paul du Chatellier. Grâce à la disponibilité d'un groupe de retraités, le travail de transcription et de saisie a été effectué avec brio : saluons cette heureuse initiative et souhaitons son imitation généralisée, car quantité de documents, toutes époques confondues, attendent un sort comparable. Nos aînés finistériens de l'Université du Temps Libre, affranchis de leurs obligations professionnelles, bénéficient d'une enviable liberté tout en conservant intacts leurs compétences : en écrivant cela, je ne prône évidemment pas un relèvement de l'âge de la retraite, thème avancé par d'aucuns lors de nos récentes campagnes électorales ! Yves Coativy a piloté ce travail collectif et s'est chargé en grande partie de son annotation. Cette tâche fondamentale, apportant un indispensable éclairage sur les lieux et les hommes, permet de rendre intelligibles des pièces variées produites il y a plus d'un siècle, 348 de 1852 à 1909, en des périodes chronologiques inégalement réparties : 1 en 1852, 23 dans les années 1860, 210 dans les années 1870, 110 de 1880 à 1884 et 7 en 1904-1909.

Les lettres et les factures publiées rendent compte plus de la position de collectionneur jouissant de confortables revenus que de celle du savant que fut P. du Chatellier, en vérité l'un des pères fondateurs de l'archéologie scientifique finistérienne. Les professionnels de cette discipline sont

presque absents du corpus édité, parce que leurs lettres ont été réparties dans d'autres dossiers particuliers. Il en va ainsi, par exemple, d'Alexandre Bertrand, directeur du musée des Antiquités nationales de 1862 à 1904, ou de Gustave de Ponton d'Amécourt, personnage aux multiples facettes, à la fois intéressé par la locomotion aérienne et la numismatique mérovingienne : ce dernier n'est pas intégré aux très intéressantes et utiles notices biographiques placées en annexe, mais fait seulement l'objet d'une note à laquelle manque sa biographie (Michèle Bardon, *Un précurseur oublié : Gustave de Ponton d'Amécourt*, Meaux, 1983). Puisque nous en sommes aux coups de griffe, réglons rapidement ce passage obligé d'un compte rendu qui se respecte... Si la bibliographie est exhaustive, citant même des articles de presse d'un tout relatif intérêt ou de trop généraux manuels, déplorons la malheureuse absence de la belle thèse de Jean-Yves Guiomar, *Le bretonisme. Les historiens bretons au XIX^e siècle*, éditée en 1987 par notre honorable Société, ouvrage incontournable pour ce qui touche au milieu érudit du XIX^e siècle en Bretagne et qui mentionne en bonne place notre héros ainsi que son père Armand. Un petit agacement provient de la citation en notes infra-paginales de sites Internet, pas spécialement parce que l'auteur de ces lignes répugnerait à « surfer sur le web », mais parce que ce ne sont pas forcément les meilleurs qui sont employés ; un cas flagrant, l'oubli du catalogue de la Bibliothèque nationale de France, qui aurait pourtant permis de différencier plusieurs éditions du même ouvrage. Notons ainsi à titre d'exemple le livre « Clément Michel-Ange », c'est-à-dire Charles CLÉMENT, *Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, avec une étude sur l'art en Italie avant le XVI^e siècle et des catalogues raisonnés historiques et bibliographiques*, dont la 1^{re} édition est celle de Paris, Michel Lévy frères, 1861, seule date qui puisse convenir pour sa vente à P. du Chatellier par la maison J.-B. Dumoulin, le 18 novembre 1863, à la différence de 1867, année de la 2^e édition par la maison Jules Hetzel (p. 18, n. 7). Péchés véniels, assurément ! L'ouvrage a été soigneusement composé, l'appareil critique solidement établi, si bien que la pêche aux perles se montre décevante pour l'amateur pervers. Il en subsiste cependant au moins une délicate, à propos de la lettre du 18 décembre 1874 de Jules Lemoine, qui venait de rencontrer « M^r de Rougerie » : la note (p. 115, n. 235) renvoie de façon incongrue à Henri Bourde de La Rogerie, chartiste puis archiviste du Finistère, enfin d'Ille-et-Vilaine, qui aurait alors été un bien précoce interlocuteur puisqu'il naquit à Ernée le 8 avril 1873 ! Ces quelques remarques malicieuses n'atténuent en rien l'estime que nous devons à ce travail d'annotation d'une inappréciable utilité.

La collection du château de Kernuz en Pont-l'Abbé se composait d'un ensemble fascinant, mais quelque peu disparate, d'objets d'art et de pièces archéologiques d'inégale importance. P. du Chatellier, lui-même élève du peintre Théodore Gudin en 1864-1865, obtint d'exposer au Salon de 1868 (Denise Delouche, *Peintres de la Bretagne. Découverte d'une pro-*

vince, Paris, 1977, p. 178-179). Sa correspondance montre que, au moins jusqu'au début des années 1870, il fit acheter des tableaux par son père, en inventoriant 92 en février 1876 et mentionnant des œuvres de Fragonard, Rubens, Vélasquez : mais, comme le suppose Y. Coativy, « on peut légitimement émettre quelques doutes sur certaines de ces attributions »... La toile préférée du père et du fils, acquise en février 1869, *Les Noces de Cana*, fut attribuée à Paolo Piazza (1557-1621) par Gustave Doré, ami de Paul.

D'évidence, ce n'est cependant pas grâce à cet ensemble artistique que la collection obtint sa célébrité : considérée à juste titre comme la plus fameuse parmi les ensembles privés de Bretagne, bien avant celle de l'évêque de Saint-Brieuc Augustin David, ou de celle de son rival finistérien, le « baron tumulus » Maurice Halna du Fretay, elle quitta malheureusement la Bretagne pour le musée des Antiquités nationales, à la fois pour des raisons financières et à cause des mauvaises relations avec les Quimpérois de la Société archéologique du Finistère. P. du Chatellier fouilla lui-même plusieurs sites archéologiques de son département natal, mais l'ouvrage dont il est ici question ne mentionne guère ses découvertes car elles sont classées dans d'autres liasses de la sous-série 100 J. En 1875-1876, il explora la nécropole gauloise à inhumations et incinérations de Kervilré en Saint-Jean-Trolimon, que son père rapprochait des cimetières mis au jour par l'illustre abbé Jean-Benoît-Désiré Cochet, cependant essentiellement mérovingiens ; il y découvrit un magnifique torque en or, conservé au musée des Antiquités nationales, avec lequel il échangea une « urne cinéraire gauloise » provenant du même endroit contre une poterie analogue issue de Witry-les-Reims (Marne), pratique qui laisse aujourd'hui rêveur. Il n'est pas non plus question de sa fouille du « poste gallo-romain » de Tronoën, dans la même commune, qui fit l'objet d'un contentieux acharné avec René-François Le Men, premier conservateur du Musée archéologique de Quimper, dispute qui aboutit en 1876 à l'exclusion des Du Chatellier père et fils de la Société archéologique du Finistère. La collection s'accrut essentiellement par achat, auprès de ce que nous dénommerions maintenant des antiquaires, terme qui n'avait pas le même sens au XIX^e siècle où il désignait nos modernes archéologues. Certains étaient des brocanteurs, professionnels de la récupération et de la friperie, ainsi ses correspondants brestoises Rheims, au prénom inconnu et à l'orthographe redoutable, et Paul Vigier, qui lui vendit tout un bric-à-brac de meubles, tableaux, pendules, mais aussi des monnaies quasiment au poids, des « celtae », haches polies d'origine inconnue, et des objets romains provenant de La Souterraine (Creuse). Plus spécialisé, J. Lemoine, horloger-bijoutier de Lamballe, était animé par une curiosité insatiable : traitant avec l'ensemble de la petite communauté des collectionneurs bretons, il appartient à plusieurs sociétés savantes et se constitua une belle collection archéologique, qu'en 1882 il estimait composée « d'environ 500 objets de belle conserva-

tion » et valant plus de 10 000 francs. S'il céda également à son client un ensemble hétérogène de pièces anciennes d'ameublement, il lui fit surtout acquérir des monnaies, fibules, poteries, dont il connaissait souvent l'origine et la valeur, prétexte à de savoureuses négociations commerciales. Grâce à son beau-frère, il disposait d'objets provenant du département de l'Oise, dont des « silex (taillés au choc) » issus du Camp de César en Catenoy, éperon barré occupé du Néolithique moyen à l'âge du bronze final ; il réussit à se procurer quinze « vases étrusques » dont la provenance demeure plus mystérieuse. Cependant, l'intérêt majeur de ce rabatteur au flair développé est qu'il récupéra du matériel trouvé en Bretagne, essentiellement en Côtes-d'Armor, ainsi des « vases romains » de Corseul, mais surtout une énorme quantité de haches en pierre ou en bronze et des monnaies en différents métaux trouvées aux environs de sa boutique lamballaise. Autre correspondant important, J. Tilly-Hénaff n'était pas un marchand professionnel : voulant développer les engrais, il connaissait bien la géologie, spécialement celle de la baie de Saint-Brieuc puisqu'il demeurait à Saint-Quay-Portrieux. Il attira ainsi l'attention de son interlocuteur sur les silex récoltés au gré des marées à Port-ès-Leu, dans cette commune, les comparant au site du Bois-du-Rocher en Saint-Helen découvert par un autre de ses correspondants, le magistrat Eugène Fournier, qui soutint les Du Chatellier lors de leur contentieux avec la Société archéologique du Finistère. Un autre site à silex auquel Tilly-Hénaff faisait référence est celui du Mont-Dol, fouillé par Simon Sirodot, auquel il reprochait de ne vouloir céder « à aucun prix le moindre échantillon » ; pour sa part, il ne répugnait pas à vendre ses découvertes de Port-ès-Leu au British Museum, au musée des Antiquités nationales et à P. du Chatellier. Au terme de plusieurs décennies d'acquisitions, la collection de Kernuz comprenait ainsi essentiellement du matériel lithique paléolithique et néolithique, dont des centaines de haches données par le commandant Louis Le Pontois en août 1904, ainsi qu'environ 5 000 (!) monnaies, essentiellement gauloises et romaines, quantité de céramiques d'âges et horizons variables, la magnifique stèle de Plobannalec, sculptée d'un Hercule ou de son équivalent gaulois, mais également des crânes provenant du cimetière médiéval de Trez-Goarem en Esquibien, vendus en octobre 1875 par Alexis Grenot.

Les liasses publiées fourmillent de détails précieux sur la vie privée de P. du Chatellier. Sa mère, née Alexandrine Huard, le renseignait sur les menus événements de la vie familiale, organisait la vie domestique, notait le climat, s'enquêrait de la santé de son fils, bref entretenait avec lui une tendre correspondance qui rappelle celle de la mère d'un autre Breton installé à Paris entre 1848 et 1865, Jules Verne. Son père, qui se montrait également affectueux et intéressé par sa vie financière, achetant pour son compte des peintures en surveillant son budget, abordait avec lui le champ politique, se découvrant sans surprise conservateur grand teint, votant « oui » au plébiscite du 8 mai 1870 favorable à l'Empire et anti-communard

en 1875. Ce conservatisme déteignit-il sur son fils ? En matière artistique, Paul ne se montra pas spécialement novateur, confessant dans sa lettre à Armand du 14 mai 1875 son admiration des peintres académiques Léon Bonnat, William Bouguereau ou Jean-Paul Laurens, et son aversion des « toiles affreuses et informes » de Jean-François Millet : des goûts et des couleurs...

Pour A. Balquet, « l'intérêt principal des archives Paul du Chatellier conservées aux archives départementales du Finistère réside dans une meilleure connaissance de la personnalité et des méthodes de travail du plus célèbre archéologue du département du Finistère à la fin du siècle dernier ». Aussi, formulons le vœu que les courageux membres de l'AFUTL se lancent maintenant dans le plus vaste projet de la numérisation totale de ce fonds : si l'éditeur reculait devant le nombre de volumes à publier, ce qui peut se concevoir, sa mise en ligne serait peut-être une alternative. En attendant, merci de tout cœur de nous avoir permis de mieux apprécier une personnalité attachante de l'archéologie bretonne.

Philippe GUIGON

Annette RIECK, Michael STRECK, *St. Ivo (1247-1303), Schutzpatron der Richter und Anwälte*, Verlag Dr. Otto Schmidt KG, Cologne, 2007, 135 p.

Le septième centenaire de la mort d'Yves Hélor, célébré avec faste à Tréguier en 2003 par deux colloques universitaires, a incontestablement impulsé un nouvel élan à la recherche historique consacrée à celui qui, en dépit de son extrême modestie, est probablement devenu le plus célèbre des Bretons du Moyen Âge. Dès 1997, la thèse d'Annette Rieck renouvelait profondément la question de la diffusion du culte de saint Yves en Europe centrale et septentrionale (*Der Heilige Ivo Von Helory, Advocatus pauperum und patron der juristen*, publiée en 1998 ; compte-rendu dans les *Mémoires de la SHAB*, 1999, tome 77, p. 547-551). L'auteur, aujourd'hui avocate à Kiel, en donne, sous le titre « *Saint Yves, Saint Patron des juges et des avocats* », une version destinée à toucher un public plus large, avec le concours de Michaël Streck, avocat à Cologne et membre dirigeant de l'Association allemande des avocats. L'appareil critique primitif cède la place à une iconographie judicieusement choisie et parfois surprenante, dans la mesure où les artistes germaniques laissent libre cours à leur imagination pour donner d'Yves Hélor des représentations souvent bien éloignées des canons traditionnellement adoptés par leurs homologues bretons : notons tout particulièrement un tableau de 1759 (conservé à Cologne) offert par un chanoine de Trèves diplômé en droit civil et canonique se présentant lui-même comme un « avocat des pauvres », et où